

DÉPARTEMENT

des

ALPES-MARITIMES*Arrondissement de Nice***Conseil Municipal
du lundi 11 mai 2026****MEMBRES EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CESARI, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la Communauté de la Riviera Française.

Présent(s) : 26

Patrick CESARI, Dominique NICOLAÏ, Bernard GIOAN, Auréline MARI, Daniel BISO, Patricia LORENZI, Michel MOURADIAN, Didier LECLINCHE, Patrick OTTO, Christian MARTIN, Pierre WALTON, Thierry MARCOU, Isabelle MC LOUGHLIN, Maryline MAKEIEFF ZUNINO, Antonio FOCHI, Patricia ZANA, Nathalie VIOLI, Paola BELLAVEGLIA-AILLAUD, Catherine JOSSEAU, Audrey SAUVAGE, Gilles DI LORENZO, Jean-Luc DELCROIX, Sylviane MENGIN, Catherine BARRIERE, Guillaume CONTESSE, Gilbert FURLAN.

Pouvoir(s) : 4

Florence CASARO-MAZZA (à Patrick CESARI), Hanna KISRANE (à Dominique NICOLAÏ) Plakkham Francis THAMMAVONG (à Michel MOURADIAN), Paul SIMBSLER (à Guillaume CONTESSE).

Absent(s) excusé(s) : 3

Georgia BEDIN-LEFEBVRE, Lisa-Marie BOURLITIO, Anthony MALVAULT.

Le secrétariat est assuré par :

Gilles DI LORENZO.

**Liste des délibérations examinées en séance
(article L2121-25 du C.G.C.T.)**

37-2026 - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

ACTION SOCIALE

38-2026 - Structuration de la politique communale du handicap et création d'une Commission Communale du Handicap.
APPROUVÉE

FINANCES

53-2026 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières – Année 2025.

54-2026 - Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph à Carnolès (année scolaire 2025/2026).
APPROUVÉE

55-2026 - Création d'un ascenseur afin de rendre accessible le CCAS aux usagers à mobilité réduite – Demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.
APPROUVÉE

56-2026 - Réhabilitation d'un bâtiment communal au Cap Martin pour créer une crèche en accord avec le Département et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes – Demandes de subventions.
APPROUVÉE

URBANISME

57-2026 - Réhabilitation d'un bâtiment communal au Cap Martin pour créer une crèche en accord avec le Département et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes – Autorisation d'urbanisme.
APPROUVÉE

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

58-2026 - Exploitation des plages à huit mois par an.
APPROUVÉE

CULTURE

59-2026 - École municipale de Musique - Chant & Théâtre - Remboursement de deux tiers de la facture annuelle 2025/2026 d'une élève de la classe de guitare, pour raisons médicales.
APPROUVÉE

RESSOURCES HUMAINES

60-2026 - Composition du Comité Social Territorial commun entre la Commune et le CCAS et recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
APPROUVÉE

STATIONNEMENT

61-2026 - Commission RAPO (recours administratifs préalables obligatoires) – Rapport annuel 2025.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

62-2026 - Compte rendu au Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Roquebrune Cap Martin, le 12/05/2026



LE MAIRE,

Patrick CESARI,
*Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Communauté
de la Riviera Française*